

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Septembre 2021

Sont présents : MM. Christophe DESCARGUES – André GENOT – Yves GONZALES – Jean-Luc NAYRAC – Christian PASQUIER – Sylvain QUERCY – Jean-Jacques ROYER
Mmes Valérie FOUBERT – Marlène MAZARGUIL – Elodie MOUNAL

Absents : Mme Stella PAGES

Secrétaire de séance : Mme Elodie MOUNAL

Début de séance : 21h00

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 30 juin dernier
- Information sur le remplacement de Madame le Sous Préfet de Figeac
- Attribution de la dotation particulière relative aux mandats locaux
- Proposition et délibération sur le renouvellement des différents logiciels "Indy System" (logiciels de travail concernant le poste du secrétariat)
- Délibération pour la DM de réattribution budgétaire du versement de la FCTVA (passant de la section investissement à celle de fonctionnement) afin de respecter la sincérité des prévisions budgétaires.
- Bilan des travaux d'adressage dans notre commune
- Retour de l'activité en période estivale
- Proposition d'une journée citoyenne
- Information sur la fermeture du bureau du Trésor Public de Lacapelle-Marival
- Rapports des différentes commissions
- Rapport sur la Communauté de Communes du Grand Figeac
- Préparation de la commémoration du 11 Novembre
- Préparation du Noël des enfants de la commune
- Questions diverses

Approbation du PV de la réunion du 30 juin dernier

⇒ A l'unanimité des présents, le procès verbal est approuvé.

Information sur le remplacement de Madame le Sous Préfet de Figeac

M. le Maire annonce qu'une nouvelle représentante de l'Etat occupe le poste de Sous-préfet à Figeac : Mme Anne-Cécile VIALLE.

Attribution de la dotation particulière relative aux mandats locaux

Monsieur le Maire rappelle que, contrairement à ce que prévoit les textes, le maire et ses adjoints ont refusé la hausse de leur rémunération (soit un gain, pour la commune, de 300€).

Proposition et délibération sur le renouvellement des différents logiciels "Indy System"

M. le Maire explique aux conseillers municipaux que le logiciel utilisé est en fin de vie et la société qui le gère (Indy Système) va le faire disparaître sous peu avec les nouvelles réformes à venir (changement de registre comptable, M57 va remplacer l'actuelle M14/ arrêt et fusion des compte de gestion et compte administratif).

Il rappelle également que le logiciel est présent sur les communes avoisinantes et que cela avait été fait pour les secrétaires de mairie puissent s'épauler en cas de besoin ainsi que la satisfaction d'utilisation de la secrétaire actuelle.

Une rencontre avec le représentant de cette société a eu lieu et il en résulte que 2 solutions se présentent :

- la location au trimestre mais au final cet engagement de 5 ans revient plus cher
- l'achat pour un montant de 4007.40€ TTC, solution déjà plus intéressante de base et qui devrait permettre de récupérer la TVA.

⇒ A l'unanimité des présents, l'achat d'une nouvelle version du logiciel Indy est validé

Délibération pour la DM de réattribution budgétaire du versement de la FCTVA

Afin de respecter la sincérité budgétaire, M. le Maire informe qu'il convient de voter une Décision Modificative (DM) concernant les sommes perçues au titre de la FCTVA. Lors du budget, la totalité de cette prévision avait été imputée dans la section investissement alors qu'une grande partie aurait dû être affectée en section fonctionnement.

⇒ A l'unanimité des présents, la DM est validée.

Bilan des travaux d'adressage dans notre commune

M. Quercy rappelle que poteaux et plaques ont été mis en place durant le mois de juin et les plaques durant juillet. Il a constaté que sur les numéros distribués, beaucoup ont déjà été installés. M. le Maire demande aux élus s'ils ont pu faire leur actualisation et il est fait mention de « La Maison France Service », située à Leyme qui peut aider lorsqu'on n'a pas internet. Cette maison existe aussi à Assier.

Retour de l'activité en période estivale

M. le Maire rapporte les félicitations reçues de visiteurs durant l'été sur l'état et la propreté de la commune.

Il donne les fréquentations des 2 opérations estivales :

Cinéma : 90 personnes sont venues assister à la projection

Ballade : autour de 25 personnes y ont participé

Proposition d'une journée citoyenne

M. le Maire explique qu'il serait bien de reprendre l'idée de proposer aux habitants une matinée destinée à du « nettoyage » sur la commune. Les lieux et travaux restent à définir et seront déterminés lors de la prochaine réunion de travail des commissions Patrimoine et Environnement. Cela se déroulerait sur un samedi matin d'octobre.

⇒ A l'unanimité des présents, la journée citoyenne est validée.

Information sur la fermeture du bureau du Trésor Public de Lacapelle-Marival

M. le Maire informe que la Trésorerie de Lacapelle-Marival est désormais fermée et que toute l'activité a été reportée sur le Centre de Gestion de Figeac.

Il déplore cette fermeture d'un point de proximité.

Rapport des différentes commissions

- M. Royer participera à une réunion au SYDED jeudi prochain

Rapport de la Communauté de Commune du Grand-Figeac

M. le Maire informe des points suivants :

- Le « re-toilettage » des compétences est toujours en cours
- Le président du Grand-Figeac, M. Labarthe reprendra sa venue dans toutes les communes, date pour Rudelle à venir
- Les assises de la Culture sont en cours et M. le Maire invite les élus et habitants à y participer
- Elagage : une société travaillant pour Enedis va couper les branches se trouvant proches des lignes électriques mais l'enlèvement de ces branches restera à la charge des propriétaires.

Préparation de la commémoration du 11 Novembre

M. le Maire informe que bien que la date va arriver vite rien n'est encore fixé quant aux modalités : la cérémonie pourra-t-elle être ouverte au grand public ou encore en comité restreint ? Il faut attendre encore d'autant que le décret actuel couvre jusqu'au 15 novembre 2021.

Préparation du Noël des enfants de la commune

Même s'il est encore tôt et qu'il conviendra de s'y préparer plutôt en début novembre, M. le Maire tient à signaler que la formule de l'an passé avec la distribution par poches de livres avait beaucoup plu. Il suggère de repartir sur le même format.

⇒ A l'unanimité des présents, la reprise de ce format est validée.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Samedi 9 octobre se tiendra Le Jour de la nuit où la commune s'est inscrite même si cette extinction des lumières durant la nuit se fait tout le temps sur la commune
- M. le Maire explique aux élus la situation de M. Renollet (locataire du logement communal)
- Un courrier a été reçu à la mairie informant la conformité de la station d'épuration de la commune
- M. le Maire présente le magazine « Coup de Cœur pour nos villages » disponible pour 15€ au château de Lacapelle-Marival
- Les couturières de Rudelle qui avaient participé à la confection des masques ont été invitées à la projection d'une séance de cinéma
- M. le Maire informe que la demande d'intervention pour la réfection de son caniveau reçue de M. Renaud a été traitée
- M. le Maire prévient que, suite à la vitesse excessive dans la commune, signalée par plusieurs habitants, les gendarmes viendront de manière inopinée et aléatoire faire des contrôles dans le village

La séance est terminée à 22h14.